

Consignes pour la rédaction d'un article

L'envoi d'une proposition d'article implique dès le début l'acceptation par les auteurs et autrices des conditions d'évaluation et de publication présentées dans la charte téléchargeable sur le site. Nous vous remercions d'en prendre connaissance attentivement et d'accepter ces conditions dans la page-type en cochant la case prévue à cet effet.

Les textes seront à rédiger et à envoyer en utilisant impérativement la page-type (à télécharger sur le site des Cahiers).

La proposition est à envoyer par courrier électronique à l'adresse : cahiers.crini@univ-nantes.fr

La composition de votre article

Le texte de votre article doit être au minimum de 30 000 signes et ne doit pas dépasser 60 000 signes (y compris espaces – Bibliographie et annexes non comprises).

La page-type évoquée ci-avant matérialise et présente les principales bases du format d'édition. Elle comprendra votre texte ainsi que plusieurs encadrés à renseigner :

- une présentation biographique en français,
- un résumé de votre article en français,
- un résumé de votre article en anglais ou autre langue étrangère,
- une liste de mots-clés en français,
- une liste de mots-clés en anglais ou autre langue étrangère.

Vous trouverez ci-après des indications supplémentaires à respecter.

Les mots-clés

- Éviter l'emploi de termes trop spécifiques, de formes plurielles, de mots redondants avec le titre de l'article ou d'expressions excessivement longues.
- Le cas échéant, se référer au thésaurus **RAMEAU** (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) afin d'établir une liste de mots-clés normalisés en français.
- Lorsqu'un titre est cité, il ne doit pas être placé entre guillemets.

Le corps du texte

- À la première occurrence, indiquer en entier le prénom des auteurs cités, puis utiliser uniquement le nom sans le prénom, ni l'initiale du prénom ;
(Attention dans les renvois bibliographiques, ne jamais indiquer les prénoms : voir plus loin)
- Limiter les niveaux de titrage (si possible au maximum trois).
- Choisir des titres courts pour le titre de l'article et pour les parties d'article.
- Mettre en italique les mots d'origine latine, les mots étrangers, les titres d'ouvrage, de revue.
- Limiter l'usage du gras et du souligné.
- Utiliser les guillemets français « ».
- Utiliser l'espace insécable après : n° , p. , chap. , vol.

- Accentuer les capitales : É, À, etc. (sauf pour les sigles qui ne prennent pas d'accentuation).
- Abréger les siècles avec les chiffres romains et l'exposant : XIX^e siècle

Quelques rappels pour le français

Crochets [bbb]	pas d'espace intérieur
Deux-points :	espace insécable avant, espace après
Guillemets français « vv »	Espace insécable à l'intérieur
Parenthèses (bbb)	pas d'espace intérieur
Point.	pas d'espace avant, espace après
Points de suspension...	trois points sans espace avant, espace après
Point d'exclamation !	espace insécable avant, espace après
Point d'interrogation ?	espace insécable avant, espace après
Point virgule ;	espace insécable avant, espace après
Tirets	espace avant et après pour incise : utiliser le tiret cadratin (—) pour dialogue : utiliser le tiret cadratin (—) pour énumération : utiliser le tiret demi-cadratin (-) pour trait d'union : utiliser le tiret simple (-)
Dates	espace insécable entre le jour, le mois et l'année
Nombres	espace insécable au sein des nombres (ex : 1 000 000)
Sigles	en capitales, sans espace, sans accentuation et sans points abrégatifs (INSPE) Indiquer la dénomination complète lors de la première occurrence : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Le raccourci clavier de l'espace insécable est [Ctrl + Maj. + espace] dans Word (Windows et Mac OS), [Ctrl + espace] dans OpenOffice.

Les notes de bas de page

Il est demandé de n'avoir recours à la note de bas de page qu'en cas de nécessité absolue.

L'appel de note se place avant les signes de ponctuation ou après le guillemet fermant :

Selon Jacques Périn, l'apport de cette théorie est limité dans le temps¹.

Selon Jacques Périn, l'apport de cette théorie « est plus que limité dans le temps »¹.

sauf pour les citations se terminant par un point et n'intégrant pas une phrase :

« L'apport de la théorie est plus que limité dans le temps. »¹

Les citations, extraits d'entretien, de corpus...

Généralités

Les citations doivent être vérifiées et référencées par un renvoi bibliographique (voir ci-après).

Ne pas mettre le texte de la citation en italique.

« » Introduire et fermer par des guillemets français.

" " Utiliser les guillemets anglais pour les citations de second rang (citation dans la citation).

[...] Utiliser les crochets pour les ellipses, commentaires ou inserts.

/ Utiliser la barre oblique pour les vers (« Un pavillon à claires-voies / Abrite doucement nos joies »).

La ponctuation est intégrée à la citation, avant le guillemet fermant, si elle en est indissociable.

Si la citation ne constitue pas une phrase complète, la ponctuation est placée après les guillemets.

Pour les citations longues (à partir de 5 lignes)

Ne pas utiliser les guillemets.

Utiliser la police en taille 9.

Utiliser un paragraphe décroché : un interligne avant et après, et un retrait de 1 cm à gauche.

Pour les citations en langues étrangères (voir ci-après).

Les illustrations (figures, tableaux, images...)

IMPORTANT

- Pour toutes les illustrations présentes dans l'article, vous avez obtenu l'accord pour leur diffusion sur la plateforme Pergola.
- Toutes les démarches en lien avec les droits d'utilisation, de reproduction et de diffusion sont à votre initiative et à votre charge. La revue peut vous en demander attestation.
- Les sources devront être systématiquement indiquées.
- Certaines illustrations peuvent nécessiter une anonymisation des personnes (floutage) : merci de bien veiller à cette anonymisation ou d'avoir l'accord écrit des personnes si elles ne sont pas floutées.
- Merci de veiller à la haute qualité de résolution de vos illustrations, graphiques, etc. : une perte de qualité découle parfois de la mise en ligne.

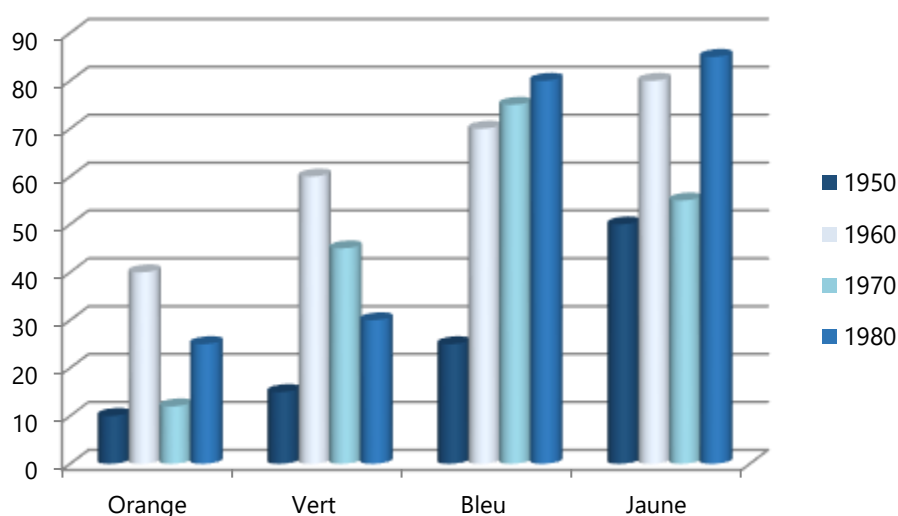
Composer, si possible, vos tableaux ou graphiques dans les codes couleurs de la revue (voir graphique ci-après). Pour les tableaux, vous pouvez utiliser l'exemple ci-après (Copier-Coller).

Tableau 1 – Corpus d'interactions verbales (exemple)

Titre	Titre	Titre	Titre
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte

Légende, source, mode de lecture des données, commentaires...

Figure 2 – Type d'expertise et profil initial et final (exemple)



Légende, source, mode de lecture des données, commentaires...

• Les renvois bibliographiques

Les références sont à signaler directement dans le corps du texte par un renvoi au format suivant (y compris les virgules) : (nom auteur en minuscule, année de publication, pagination si besoin avec un seul p.).

Ne pas mettre le prénom des auteurs dans les renvois.

Un auteur	(Martin, 1999)
Deux à trois auteurs (&)	(Dupont & Durand, 1990, p. 25-26)
Plus de trois auteurs (et al.) (sans italique)	(Marchand et al., 1990, chap. 3)
Plusieurs références (;)	(Martin, 1975 ; Morin, 2012)
Plusieurs références d'un auteur sur une année (a, b...)	(Martin, 1999a)
Source secondaire (cité dans)	(cité dans Richard, 2002, p. 60)
Référence sans date ou non datée (s.d.)	(Martin, s.d.)

IMPORTANT : si vous faites référence à vos propres travaux, n'indiquer ni nom, ni titre, ni date et utiliser la formule suivante dans le corps du texte et dans la liste des références bibliographiques : (Auteur 1, date 1) (Auteur 1, date 2), etc.

• La liste bibliographique

Les références complètes sont présentées en fin de texte sous la forme d'une liste classée par ordre alphabétique des noms d'auteur : cette liste ne doit comprendre que les références citées et uniquement celles-ci. Le plus souvent, chaque zone constituant la référence est séparée par une virgule. La référence se termine par un point.

IMPORTANT : pour chaque référence, merci d'indiquer le prénom des auteurs, coordinateurs, éditeurs, traducteurs, etc.

Utiliser l'espace insécable après : n° , p. , chap. , vol. , chap.

• Les monographies (livres)

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>capitales accentuées</u> ; prénom en <u>minuscule en entier</u>
Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles
Année d'édition	

Autres éléments si besoin :

Collection : après la maison d'édition, entre guillemets, en indiquant coll. : coll. « titre de la collection »

Editeur scientifique : prénom et nom suivis de (éd.) ou (éds.)

Tomaison : Tome 1, Volume 1 en entier. Si tomaison intégrée au titre, ajout de l'italique

Traduction : voir ci-après

Tous compléments d'information : entre parenthèses et en fin de note (2^e édition...)

Exemples

DURE Nathalie, *L'Auteur comme œuvre*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000.

PRUNOT Albert & DEPONT Pierre, *Les sciences de la terre*, Tome 2, Paris, Centrédition, coll. « Terre », 1995.

PRIEUR Marcel, *Histoire des Belles Lettres, Tome 3. La Lettrine*, Pierre Clair & Anne Fer (éds.), Paris, Gallimard (3^e édition), 1998,

- **Les traductions**

RUSSELL Bertrand, *Introduction to Mathematical Philosophy* [1919], Londres, George Allen & Unwin.
Traduction française par Martin Moreau : *Introduction à la philosophie mathématique*, Paris, Payot, 1952.

- **Les contributions dans un ouvrage collectif**

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>capitales accentuées</u> ; prénom <u>en minuscule en entier</u>
Titre de la contribution	entre guillemets français « »
dans	en minuscule (ne pas utiliser In)
Prénom Nom éditeur, directeur...	en minuscule et suivi de (éd.) (éds.) ou (dir.)
Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles
Année d'édition	
Pagination de la contribution	en utilisant un seul [p.]

MARCHAND Pierre & DUPONT Pierre, « Le rapport sur les progrès technologiques », dans Edith Chemin & Georges Durand (éds.), *Les lettres et les sciences à la fin du Second Empire*, Tome 3, Pornic, Éditions du temps, 2001, p. 199-229.

- **Les articles dans une revue, un cahier...**

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>capitales accentuées</u> ; prénom <u>en minuscule en entier</u>
Titre de l'article	entre guillemets français « »
Titre de la revue	en italique et <u>titre en entier</u>
Numérotation	sans majuscule et en abrégé : n°, vol., fasc., sér., etc.
Titre du numéro (si besoin)	entre parenthèses
Date de parution	mois en lettres
Pagination de l'article	en utilisant un seul [p.]

RABUTEAU Isabelle, « Mémoire sur la faune », *Bulletin de la Société Géologique de France*, sér .3, vol. 2, n° 258 (La faune en question), 25 mai 1991, p. 157-180.

- **Les colloques, congrès...**

non publiés

Nom Prénom Auteur, « Titre de la communication », communication présentée au Intitulé du colloque, *Titre du colloque si existant*, Lieu du colloque (Pays), année.

MARCHAND Pierre, « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25^e congrès de l'AIPU, *Les questions de genre en littérature*, Montpellier (France), 2010.

publiés

MARCHAND Pierre, « Les sciences de demain », dans *L'avenir scientifique : actes du colloque de la Société Savante de Limoges*, Paris, Presses universitaires de Paris, 2010, p. 150-165.

- **Les thèses et mémoires**

Nom prénom, *Titre*, Type de mémoire, Université de soutenance (et ville de l'université si nécessaire), année de soutenance.

MARCHAND Pierre, *Les représentations de la Terre dans la peinture du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 2001.

- **Les documents non publiés ou à diffusion limitée**

Nom prénom, *Titre du document*, Document non publié, Organisme de référence (commanditaire, diffuseur...), Ville de cet organisme (Pays), année de référence.

MARTIN Pierre, *Les bibliothèques de France : rapport d'activité*, Document non publié, Centre Georges Pompidou, Paris (France), 2008.

- **Les documents consultés sur un site Internet & DOI**

Pour les documents publiés en ligne et les pages web, ajouter l'adresse URL à la fin de la référence, sans point final, avec date de consultation (surtout si le contenu de la page est susceptible de changer).

MARCHAND Pierre, « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25e congrès de l'AIPU, Montpellier (France), 2010, <http://www.aipu/monde007>, consulté le 12 janvier 2025.

- **Les références audiovisuelles**

Cinéma

Nom Prénom (fonction), *Titre du film*, pays de production, société de production, durée (en minutes), couleur ou noir et blanc (Film), année.

BERGMAN Ingmar (réalisateur), *Le Septième Sceau*, Suède, Svensk Filmindustri, 96 min, noir et blanc (Film), 1957.

Séries télévisuelles

Nom Prénom (fonction), *Titre de la série*, pays de production, société de production, nombre de saisons ou d'épisodes, couleur ou noir et blanc (Série télévisée), année.

LYNCH David (showrunner), *Twin Peaks*, États-Unis, Lynch/Frost Productions, 30 épisodes, couleur (Série télévisée), 1990.

Émissions radiophoniques

Nom Prénom (producteur ou animateur), *Titre de l'épisode*, nom de l'émission, chaîne, date complète de diffusion (Émission radiophonique).

ANGELIER François (producteur et animateur), *Lovcraft, visions d'un autre monde*, Mauvais Genres, France Culture, 28 octobre 2023 (Émission radiophonique).

Émissions télévisées

Nom Prénom (animateur ou producteur), *Titre de l'épisode*, nom de l'émission, chaîne, date complète de diffusion (Émission télévisée).

PIVOT Bernard (animateur), *Spéciale Marguerite Duras*, Apostrophes, Antenne 2, 8 mars 1985 (Émission télévisée).

Jeux vidéo

Nom (développeur), *Titre du jeu*, plateforme(s) de jeu, pays de production, éditeur, année de sortie.

FIRAXIS Games (développeur), *Civilization IV*, PC, États-Unis, 2K Games, 2005.

Les langues étrangères : textes, citations et références bibliographiques

Les éléments en langues étrangères dans un texte en français

Pour les mots en langues étrangères : mettre le mot en italique.

Pour les citations en langues étrangères

- Mettre la traduction française dans le corps du texte.
- Mettre la citation entre guillemets français « ».
- S'il s'agit d'une traduction personnelle, indiquez entre parenthèses (Notre traduction).
- Ajouter en note de bas de page le texte original et ses références.

Pour les références étrangères dans la liste bibliographique (pour des raisons d'harmonisation esthétique)

- Respecter les modèles présentés dans « Les références bibliographiques ».
- Respecter l'usage des guillemets français.
- Franciser les éléments bibliographiques (ville d'édition en français, par exemple).

Exemple :

DURAN Martin, « Form in Classical Poetry », dans Georg Mill (éd.), *The Collected Essays*, Londres, Éditions Routledge, 1999, p. 197-200.

Les articles rédigés en langues étrangères

- Pour le corps du texte, respecter dans son intégralité l'orthographe, la ponctuation, la typographie (guillemets, majuscules...) de la langue étrangère.
- Pour les références bibliographiques, adapter les modèles présentés dans « Les références bibliographiques » aux usages de langue.